



Compte-rendu de la Formation Spécialisée du 14 mars 2024

1- Désignation du secrétaire

Comme le prévoit l'article 83 du décret du 20 novembre 2020, il faut désigner un secrétaire parmi les représentants du personnel. Un seul candidat se présente (SFP) qui est élu par 1 voix et 3 abstentions.

2- Note d'orientation 2024

En l'absence de M Espinat (ISST) et M Dumont (APMP) l'assistante de prévention de la DISI présente la note d'orientation 2024 qui est tournée vers 6 axes :

- 1- assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'événements graves
- 2- renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP avec le déploiement du nouvel outil Prev'action et la mise en place d'une nouvelle méthodologie
- 3- améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail
- 4- prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière
- 5- poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information
- 6- maîtriser le risque amiante

3- Campagne DUERP-PAP 2024

La campagne DUERP PAP se fera dans le nouvel outil Prev'action, avec une mise à jour au fil de l'eau tout en maintenant les campagnes et GT avec un calendrier plus souple que les années précédentes. Par contre, l'historique ne pourra pas être pris en compte dans ce nouvel outil.

Les modalités et le calendrier de la campagne 2024 ne sont pas encore définis, car la note est toujours en attente de signature depuis la mi-novembre.

Les correspondants de prévention ainsi que les représentants du personnel seront habilités à cet outil.

4- Examen RSST

2 nouvelles fiches, concernant l'ESI de Poitiers, pour lesquelles les réponses ont été apportées avec la réparation faite pour une et pour l'autre l'achat de films opaques (voir tableau budget)

Accidents de service : depuis la FS du 12/10/2023, 1 nouvel accident de trajet a été déclaré et reconnu.

Maladies professionnelles : depuis la FS du 12/10/2023, une maladie professionnelle en cours de traitement a été validée et reconnue imputable au service, avec effet à partir de décembre 2023.

6- Aménagements de poste

6 aménagements de poste ont été pris en charge depuis le 1^{er} janvier 2024 pour un montant de 2 630,83.

1 aménagement de poste a fait l'objet d'un refus, car ce dernier consistait à affecter un agent sur un nouveau département. Ce n'est pas une possibilité pour un changement de département, la règle est la demande de mutation par l'agent.

7- Budget 2024

L'enveloppe DISI SO avec réserve de 9 % s'élève à 48 570 € et sans la réserve à 44 209 €

L'enveloppe mutualisée régionale de formations est de 12 694 €

La dotation est maintenue avec un taux par agent de 130 € en 2024 contre 127 € en 2023.

L'enveloppe dédiée des FS est donc de 101 € / agent et l'enveloppe formation de 29 € / agent.

Dépenses engagées depuis le 1^{er} janvier : aménagement de poste 2 630,83 € + 1 enveloppe de 7 500 € bloquée pour les futurs aménagements.

Ce tableau fait la synthèse des dépenses votées lors de la FS du 14 mars

Budget 2024		44 209,00			
Dépenses actées en FS		0,00			
Aménagements de Poste déjà engagés		2 630,83			
Enveloppe aménagement de poste		7 500,00			
Solde disponible avant FS du 15/03/2024		34 078,17			
Propositions des ESI validées en FS		15630,52			
		Retenues	Proposées	Prestataires	Observations
SIEGE-ESI33		3 745,22	4 144,82		
SIEGE-ESI33	Etude acoustique	2 220,00	2 220,00	GANTHA	
SIEGE-ESI33	Bras Ecrans doubles et simples	1 051,02	1 051,02	LDLC	
SIEGE-ESI33	Goulottes 8 mètres	261,22	261,22	SIDER	
SIEGE-ESI33	Multiprises avec interrupteur 50	0,00	399,60	SIDER	La CGT demande que ce soit de la DGF mais à vérifier avant si pas de risque possible si tous les agents en ont une et voir si les agents penseront à les éteindre tous les soirs
SIEGE-ESI33	Poubelles pour le papier 60	212,98	212,98	UGAP	
ESI31		3 421,37	3 421,37		
ESI TOULOUSE	Bras Ecrans doubles et simples 8	1 251,16	1 251,16	LDLC	
ESI TOULOUSE	chariot	129,97	129,97	Manutan	
ESI TOULOUSE	Lampadaires 3	2 040,24	2 040,24	UGAP	
ESI86		2 432,98	4 622,98		
ESI POITIERS	films opaques pour CFM	1 024,26	1 024,26	Morillon	
ESI POITIERS	bouchons d'oreilles	528,00	528,00	Amplifon	
ESI POITIERS	porte souple chariot électrique	880,72	880,72	Manuchar	
ESI POITIERS	borne tri sélectif	,00	2 190,00	Manutan	Sujet à retravailler
ESI87		6 030,95	6 030,95		
ESI LIMOGES	Bras Ergotron double écran	785,70	785,70	LDLC	
ESI LIMOGES	Réparation divers stores	1 238,99	1 238,99	Gallego	
ESI LIMOGES	Lit-matelas-sommier veilleur de nuit	253,18	253,18	Ugap	
ESI LIMOGES	5 Ventilateurs	974,70	974,70	Manutan	
ESI LIMOGES	15 casques	2 778,38	2 778,38	Ugap	La CGT considère que cet achat relève du poste de travail, au même titre que les bureaux et fauteuils
		15 630,52			
Solde disponible après FS du 15/03/2024		18 447,65			

8- Fiche de signalement

La CGT interpelle la direction au sujet de 2 fiches de signalement qui sont en cours à l'ESI de Poitiers et qui n'ont pas été transmises à cette FS. La direction nous dit qu'elles sont en cours d'expertise et seront étudiées à la FS de juin mais transmises avant aux représentants du personnel.

Un 1^{er} module de l'outil SIGNAL'FIP, dédié aux incidents survenant avec les usagers externes, a été présenté. Un second module sera prochainement déployé pour les signalements internes. En attendant les incidents en interne continuent à être déclarés par le processus actuel.

9- Installation WIFI à l'ESI de Limoges

Une présentation est faite aux représentants du personnel sur l'installation du wifi dans la salle de réunion de l'ESI de Limoges. Un recensement des personnes électrosensibles est à faire avant l'installation définitive.

10- Questions diverses

– Visites de sites :

À prévoir : CID 16, CID 64 ainsi que les services DEV de Bordeaux et Toulouse.

– Suite médiation ESI 86 :

La médiation qui avait été mise en place au service Intex à l'ESI 86 en 2023 n'ayant pas abouti, la direction met en place des groupes de travail pour redonner du sens au métier d'intégrateur et de chargé de projet et revoit également l'organisation du service ainsi que la répartition des missions.

– Stationnement :

– à l'ESI 33 : avec l'arrivée de nouveaux effectifs à la Cité administrative et l'augmentation du nombre de véhicules de fonction, il risque de ne pas y avoir assez de places pour les collègues de l'ESI. Des critères d'attribution pourraient être mis en place.

– à la CID 64 : les cartes d'accès au parking payant ne seront plus financées par la DISI à compter du 01/04/2024 alors que les agents n'ont pas de solution de stationnement ni de transport en commun pour l'un d'entre eux.

– Visite du RPIE (Responsable de la politique immobilière de l'état)

Les agents s'interrogent et s'inquiètent de la possibilité de voir venir des services extérieurs à la DISI qui auraient pour conséquence le TT imposé et l'ouverture au flex office, suite à la visite du RPIE (Responsable de la politique immobilière de l'État) à Poitiers et Limoges.

La direction se veut rassurante en répondant que c'est uniquement dans des espaces non occupés que la DISI pourrait accueillir de nouveaux arrivants et qu'il n'est pas question de faire du forcing.

– Participation à SAUVLife :

La CGT a été interpellée par un agent (ex pompier volontaire) inscrit sur le site SAUVLife, qui est une initiative de la société civile, en partenariat avec les SAMU et les services de secours. Elle vise à renforcer la chaîne des secours en cas d'arrêt cardiaque, en mettant à disposition des citoyens les outils et les connaissances nécessaires pour agir rapidement et efficacement. Ces citoyens sauveteurs sont des volontaires qui ont reçu une formation aux premiers secours. Ils sont géolocalisés et peuvent être appelés à intervenir en cas d'arrêt cardiaque. La question est de savoir si la DGFIP autorise la participation de ses agents à celle-ci, et si oui comment cette situation peut être gérée (autorisation d'absence pendant les plages fixes, pointage, etc.)

La direction nous répond que la demande est en cours auprès de la DG, pour savoir si c'est possible.

Vos élus en FS :

- Béatrice Boisson, ESI Poitiers
- Richard Bordonneau, ESI Bordeaux
- Martine Blaszczyński, ESI Poitiers
- Pascale Chapu, ESI Bordeaux

Pour nous contacter : cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

Retrouvez nos publications sur notre site : <https://disi-sudouest.cgtfinancespubliques.fr/>
ou en flashant le QR-Code ci joint.

